



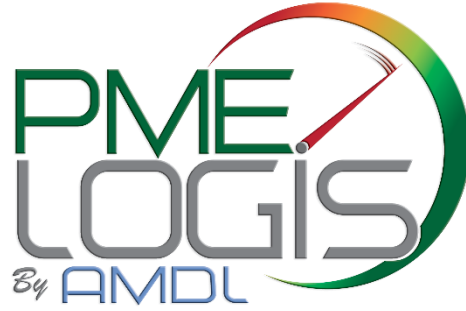
الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵙⵔⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc



AMDL
الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستية
Agence Marocaine de Développement de la Logistique



Fédération du Transport et de la Logistique
جامعة النفل والوجيستيا



Procédure d'accès des PME au financement des produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information du programme de mise à niveau logistique des PME « PME Logis »

Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Glossaire.....	4
3. Population cible et conditions d'éligibilité des PME.....	5
4. Procédure d'accès des PME aux produits.....	5
5. Annexe.....	9

1. Préambule

L'Agence Marocaine de Développement de la Logistique « AMDL » s'est attelée à élaborer et mettre en place, en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM » et le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil Transport et Logistique (GIAC TRANSLOG), un programme de mise à niveau logistique des PME « PME Logis » visant à répondre aux enjeux et besoins du secteur.

« PME Logis » a pour objectifs de :

- Rehausser le niveau des pratiques logistiques au sein des PME marocaines en vue de leur alignement avec les meilleurs standards et normes ;
- Faire émerger une offre de services logistiques performante adaptée aux besoins des PME ;
- Favoriser le développement de la qualité opérationnelle des opérateurs logistiques ;
- Renforcer les compétences logistiques des ressources humaines.

A travers ce programme, qui cible à la fois les opérateurs logistiques et les chargeurs, les entreprises peuvent bénéficier d'un **accompagnement technique et financier** sur différents volets tels que les diagnostics logistiques, les systèmes d'information logistiques (WMS/TMS), les certifications / labellisations et les formations.

Le déploiement du programme « PME Logis » s'appuiera sur l'expertise de cabinets à même de fournir des prestations de qualité dans les volets susmentionnés.

Les différents produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information du programme « PME Logis » pour lesquels les PME peuvent soumettre leur demande de financement sont présentés en annexe 1.

La consistance du programme et les plafonds de financement par produit sont détaillés sur le site web de l'AMDL (www.amdl.gov.ma).

Les modalités de mise en œuvre des différents produits du programme, par type de produit, sont présentées dans le manuel de procédures consultable par les PME après leur inscription sur la plateforme web du programme.

Le présent document a pour objet de décrire la procédure et les modalités de traitement des demandes de financement des PME souhaitant bénéficier des produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information du programme « PME Logis ».

Ce document présente ainsi :

- La population cible et les conditions d'éligibilité des PME ;
- La procédure d'accès des PME aux produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information du programme « PME Logis ».

2. Glossaire

Dans ce qui suit, on entend par :

Appel à Candidature : Invitation lancée auprès des PME pour soumettre leur demande pour bénéficier du financement de l'un des produits du programme "PME Logis".

Cabinet :

- Organisme de conseil et/ou de formation dans les cas suivants :
 - Produits d'études et de diagnostics ;
 - Produits de certification et de labellisation ;
 - Produits de formation et de certification de compétences.
- Intégrateurs des systèmes d'information logistiques dans les cas des produits des systèmes d'information.

Comité opérationnel : Comité constitué du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'AMD L, de la Fédération du Transport et de la Logistique (FTL – CGEM) et du GIAC TRANSLOG, instauré afin d'assurer un bon suivi et une bonne gestion du programme de mise à niveau logistique des PME. Ce comité est présidé par l'AMD L et son secrétariat est assuré par le GIAC TRANSLOG. Il a pour mission d'administrer au quotidien l'ensemble des aspects du programme et de suivre de près son déploiement.

Contrat de financement : Contrat signé entre l'Entreprise, le Cabinet le GIAC TRANSLOG et l'AMD L qui a pour objectif de définir le mode d'intervention du Cabinet au sein de l'Entreprise bénéficiaire ainsi que les engagements de chacun dans le cadre de la mise en œuvre d'un produit du programme.

Plateforme Web "PME Logis" : un portail informatique en ligne mis à la disposition des cabinets et PME. Il a pour objectif de faciliter l'accès audit programme et assurer la traçabilité de ses opérations. Il permet également l'automatisation des différents processus de :

- Dépôt et suivi du traitement des dossiers de référencement ;
- Dépôt et suivi du traitement des dossiers d'accès au programme ;
- Dépôt et suivi de l'évaluation des livrables des missions du programme ;
- Dépôt et suivi du traitement des dossiers de paiement.

3. Population cible et conditions d'éligibilité des PME

La population cible des produits du programme est constituée des :

- **Opérateurs logistiques :**
 - Prestataires de services logistiques ;
 - Commissionnaires de transport, notamment les Freight Forwarders ;
 - Opérateurs de messagerie ;
 - Transporteurs routiers de marchandises.

- **Chargeurs :**
 - Industriels ;
 - Distributeurs ;
 - Grossistes et semi-grossistes.

Sont éligibles aux produits du programme « PME Logis » les PME de la population cible :

- De droit marocain ;
- Ayant un chiffre d'affaires annuel :
 - Entre 300 000 DH et 200 MDH pour les opérateurs logistiques ;
 - Entre 3 MDH et 200 MDH pour les chargeurs.
- En situation régulière vis-à-vis de la CNSS à la date de demande ;
- En situation fiscale régulière ;
- Ne faisant pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

4. Procédure d'accès des PME aux produits

La PME désirent bénéficier des produits du programme « PME Logis » est invitée à répondre à l'Appel à Candidature lancé à cet effet.

La PME peut bénéficier d'un seul produit d'études et diagnostics ou des systèmes d'information. L'accès des PME à ces produits s'effectue selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Préparation de l'offre de service

La PME choisit et approche un cabinet référencé qui préparera une offre de service selon le modèle fourni, afférente au produit demandé, et ce sur la base des termes de référence types dudit produit mis à disposition sur la plateforme web.

Le modèle de l'offre de service à renseigner, requis à la demande de financement, est disponible sur la plateforme web et comprend les données suivantes :

- Identification du projet (intitulé) ;
- Présentation du projet (contexte et problématique, objectifs, périmètre et méthodologie) ;
- Moyens nécessaires à la réalisation du projet ;
- Finalité et résultats attendus de l'intervention ;
- Cohérence avec la stratégie d'entreprise ;
- Risques et facteurs de succès ;
- Planning d'intervention du cabinet ;
- Expert(s) affecté(s) au projet ;
- Prix de l'intervention selon le bordereau de prix annexé aux termes de référence types.

Dans le cas du produit « Certifier / labelliser mon entreprise », cette démarche est réalisée par La PME auprès de deux cabinets, le premier pour l'accompagnement à la certification/labellisation et le deuxième pour l'audit de certification/labellisation.

NB : Une PME ne peut bénéficier de l'audit de certification/labellisation qu'après avoir bénéficié de l'accompagnement à la certification/labellisation.

L'offre de service (les deux offres de service dans le cas du produit « Certifier / labelliser mon entreprise ») sera jointe au dossier de candidature de la PME pour bénéficier du produit choisi.

Etape 2 : Soumission de la demande de financement

La PME saisit et dépose sa demande de financement en ligne sur le lien www.pmelogis.ma en respectant le délai précisé dans l'annonce.

Le dépôt de la demande de financement se fait en trois étapes :

- **L'inscription au programme « PME LOGIS » :**

Pour pouvoir soumettre une demande de financement, la PME doit d'abord créer un compte en renseignant un formulaire contenant les champs suivants :

- Raison sociale ;
- Activité ;
- Adresse du siège social ;
- Statut juridique ;
- Numéro de registre de commerce ;
- Ville ;
- ICE ;
- Numéro d'identifiant fiscal ;
- Numéro de CNSS ;
- Informations sur le contact : nom et prénom, fonction, numéro de téléphone, e-mail ;
- Identifiants du compte.

La PME reçoit un mail de notification de son inscription à l'adresse mail renseignée dans le formulaire.

Le secrétariat du Comité Opérationnel procède alors à la vérification des informations soumises, suite à quoi, la PME reçoit un mail de validation de son profil. Dès lors, elle peut accéder à son compte pour déposer sa demande de financement.

- **La fiche PME :**

Pour soumettre une demande de financement, la PME doit accéder à l'espace « mes demandes de financement » et renseigner la fiche PME qui contient, en plus des informations fournies lors de l'inscription :

- Champs à renseigner :

- Informations générales*

- capital social ;

- chiffre d'affaire du dernier exercice clos ;
- dirigeants ;
- date de création ;
- site web (s'il existe)
- téléphone fixe ;
- activités ;
- actionnaires/associés ;
- groupe/maison mère ;
- appartenance à l'association ou fédération.

Données liées à l'activité

- effectif : permanents/intérimaires ;
 - installations et équipements (entrepôts, usine, systèmes d'informations, équipements de manutention, etc.) ;
 - flotte de véhicules (camions, remorque, etc.) ;
 - certifications ou labellisations.
- Pièces à joindre :
- identité visuelle de la PME (logo) ;
 - statuts de l'entreprise ;
 - attestation d'éligibilité aux Contrats Spéciaux de Formation (CSF) à la date de dépôt de la demande (le cabinet n'a pas à joindre ce document, le Secrétariat du Comité Opérationnel pourrait le télécharger sur le portail CSF au niveau du site interne du GIAC Translog) ;
 - modèle J de l'extrait du registre de commerce de la PME datant de moins d'un mois ;
 - attestation de régularité fiscale ou déclaration sur l'honneur attestant que la PME est en situation fiscale régulière selon le modèle fourni (à télécharger sur la rubrique « Documents » de la plateforme PME Logis et à remplir) ;
 - identifiant commun de l'entreprise (ICE) ;
 - attestation du chiffre d'affaires du dernier exercice clos ;
 - pièce justifiant l'habilitation des pouvoirs du signataire du contrat de financement (copie certifiée conforme à l'original).

• **La demande d'accès au financement :**

Cette étape n'est accessible que si la fiche PME est complétée. La demande d'accès au financement est créée comme suit :

- Choisir le produit dont la PME souhaite bénéficier ;
- Joindre l'offre de service du cabinet.

Etape 3 : Réception et examen de la demande de financement

- Un mail de confirmation de la réception du dossier de demande de financement est envoyé automatiquement à la PME ;
- Le secrétariat du Comité Opérationnel demande le complément du dossier incomplet sous un délai de cinq (5) jours ouvrables ;
- Le Comité Opérationnel examine la demande soumise par la PME, y compris l'offre financière du cabinet choisi, et décide de sa validité et donc de l'accord du financement du produit demandé dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de la confirmation de la réception du dossier complet.
- Le Comité Opérationnel consigne la demande de financement approuvée dans un procès-verbal ;

NB : L'évaluation de la demande de financement de la PME tient compte de la cohérence entre l'offre de service présentée et les termes de références types relatifs au produit concerné.

Le Comité Opérationnel étudie également la cohérence entre le prix d'intervention proposé par le cabinet et la consistance de la prestation. Cet aspect constitue l'un des critères de validation de la demande de financement de la PME.

L'examen se fait sur la base du règlement d'évaluation des demandes de financement des produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information, disponible sur la plateforme web.

Le financement des produits est accordé aux PME éligibles dans la limite du budget alloué à chaque produit.

Etape 4 : Notification des résultats de l'évaluation aux PME candidates

- Le Secrétariat du Comité Opérationnel renseigne les décisions dudit Comité, consignées dans le procès-verbal, sur la plateforme ;
- En cas d'avis favorable, un mail est envoyé automatiquement aux PME bénéficiaires leur annonçant l'acceptation de leur demande de financement ;
- La PME dont la demande est acceptée envoie son dossier sous format papier en deux exemplaires (documents originaux) au GIAC TRANSLOG à l'adresse suivante : Angle rue Bapaume et provins, Im AZRAKIA, 3ème étage, Casablanca, pour un contrôle de conformité. Le GIAC TRANSLOG remet ensuite un exemplaire du dossier à l'AMD L ;
- Le secrétariat du Comité Opérationnel envoie un mail aux PME dont la demande de financement a été rejetée, les informant du motif du rejet de leur demande.

Etape 5 : Contractualisation

- Pour la demande de financement acceptée, un contrat de financement, dont le modèle est disponible sur la plateforme web, est conclu entre l'AMD L, le GIAC TRANSLOG, le cabinet et la PME bénéficiaire, établi en quatre (4) exemplaires. Ce contrat fixe notamment :
 - les obligations des Parties ;
 - les prestations de services à réaliser conformément à l'offre de service fournie lors du dépôt de la demande de financement ;
 - les conditions et les modalités de déblocage des contributions financières par la PME bénéficiaire, le GIAC TRANSLOG et l'AMD L.
- La PME bénéficiaire récupère le contrat, le signe et le transmet au cabinet pour signature, avant de le remettre au GIAC TRANSLOG, et ce, dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'acceptation de la demande de financement. Au-delà de ce délai, l'accord de financement est automatiquement annulé ;
- Le contrat est ensuite signé par l'AMD L et le GIAC TRANSLOG. Ce dernier remet à chacune des parties signataires une copie signée dudit contrat ;
- Le secrétariat du Comité Opérationnel dépose le contrat signé et scanné sur la plateforme web afin qu'il soit accessible pour l'ensemble des parties.

5. Annexe

Annexe 1 : Consistance détaillée et termes de référence types des produits d'études et de diagnostics et des systèmes d'information du programme de mise à niveau logistique des PME

**Annexe 1 : Consistance détaillée des produits d'études et de diagnostics
et des systèmes d'information du programme de mise à niveau logistique
des PME**

Produit	Action d'accompagnement	Consistance	Plafond en dhs HT	Part financée par le programme
 Performance Opérationnelle	Diagnostiquer ma performance opérationnelle, élaborer mon plan de progrès et de mise à niveau de mon organisation et de mes processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic de la performance opérationnelle ○ Formalisation d'un plan de mise à niveau ○ Mise à niveau et restructuration de l'organisation ○ Définition et conception des processus opérationnels ○ Déploiement et mise en place des processus 	200 000/ PME	90%
 Performance commerciale	Diagnostiquer ma performance commerciale et définir mon plan d'actions commercial	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de marché pour se positionner par rapport à la concurrence et définir les perspectives de développement ○ Redéfinition du plan marketing ○ Organisation de la fonction commerciale 	120 000/ PME	90%
 Outsourcing	Diagnostiquer ma performance logistique, élaborer mon plan de progrès et de mise à niveau de mon organisation et de mes processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic de la performance logistique ○ Formalisation d'un plan de mise à niveau ○ Mise à niveau et restructuration de la fonction logistique ○ Définition et conception des processus logistiques ○ Déploiement et mise en place des processus logistiques 	200 000/ PME	90%
 Performance Supply Chain	Etudier la faisabilité, préparer et accompagner le déploiement de mon projet d'externalisation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de faisabilité du projet d'externalisation (technico-financière) ○ Assistance technique dans la mise en place du projet d'externalisation : ○ élaboration du cahier des charges ○ lancement de l'appel d'offre ○ étude des dossiers des soumissionnaires et choix du prestataire ○ rédaction du contrat ○ mise en place du schéma et des processus logistiques 	200 000/ PME	90%



Diagnostiquer mon besoin, choisir, acquérir et déployer mon système d'information logistique (WMS, TMS)

- Etude pour le choix de la solution SI appropriée
- Rédaction du cahier des charges de la solution SI à déployer
- Acquisition de la solution
- Déploiement de la solution
- Interfaçage SI avec le client

500 000/
PME

74%



Certifier / labelliser mon entreprise : sûreté de la Supply-Chain, OEA, ISO, etc. (uniquement pour les opérateurs logistiques)

- Diagnostic de l'existant et définition d'un plan d'actions pour la mise en conformité du système par rapport au référentiel de la certification / labellisation
- Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions
- Audit initial de certification/labellisation
- Audits de suivi

120 000*
/PME

90%

* 100 000 dhs pour l'accompagnement à la certification ou labellisation
20 000 dhs pour l'audit de certification ou labellisation

La consistance des produits est détaillée dans les termes de référence types téléchargeable après validation de l'inscription au programme sur la plateforme web : www.pmelogis.ma